

COMPTES RENDUS

Presses Universitaires de France | « [Dix-septième siècle](#) »

2017/4 n° 277 | pages 753 à 773

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130788065

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2017-4-page-753.htm>

Pour citer cet article :

« Comptes rendus », *Dix-septième siècle* 2017/4 (n° 277), p. 753-773.
DOI 10.3917/dss.174.0753

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

les provinces et les congrégations de France, viennent compléter l'ouvrage et en font un outil de travail indispensable pour toute personne désireuse d'étudier l'ordre dominicain à l'époque moderne, ainsi qu'un modèle d'étude d'histoire du droit canon.

C'est, sur un autre plan, une réflexion sur l'usage du droit au service de la réforme. De manière convaincante, l'auteur montre qu'il ne s'agit pas tant d'un droit réformé que d'un droit de la réforme, c'est-à-dire que « la réforme dominicaine suppose un assainissement du *corpus* normatif plutôt qu'une transformation du droit » (p. 95). L'auteur expose comment les autorités de l'ordre ont constamment cherché à corriger par le droit les abus constatés dans les couvents non-observants. À cet égard, Ninon Maillard peut dire que « l'ordre est en perpétuelle réforme » (p. 395). Il existe une volonté réformatrice afin de rétablir la stricte observance des vœux monastiques, rappelant que l'entreprise réformatrice n'est pas une fin en soi mais un moyen en vue de rétablir l'ordre dans sa vocation principale, à savoir servir l'Église. Elle se traduit par des réalisations concrètes comme la création d'un dépôt commun ou encore la fondation d'un Noviciat Général de Paris, censé devenir un foyer national de l'ordre. La réponse de l'ordre des Prêcheurs témoigne d'une flexibilité institutionnelle, rendue possible par la souplesse de son droit. Néanmoins, ces qualités n'empêchent pas les contestations. Elles voient des couvents refuser la réforme au nom de leurs particularismes, qu'ils s'agissent de particularismes locaux, tel le couvent de Rouen refusant d'appartenir à la congrégation de Bretagne (p. 265), ou régionales, des couvents contestant l'autorité d'un maître-général étranger, comme c'est le cas durant le généralat de Ridolfi, maître-général entre 1629 et 1642.

Ce dernier point introduit un autre thème crucial abordé par l'auteur : les enjeux politiques de la réforme. Même si l'étude des appels comme d'abus montre que le roi, avant tout soucieux de la réforme, soutient son application dans les couvents du royaume, Ninon Maillard rappelle qu'il n'entend pas moins réaffirmer ses prérogatives. La réforme est rendue possible parce qu'elle est soutenue par l'action du roi, du cardinal de Richelieu et ensuite du cardinal Mazarin. L'auteur reprend à son compte une expression de Jean-Marie le Gall pour parler de « gallocentrisme ». Il ne faut pas pour autant y voir l'émergence d'une identité dominicaine à l'échelle du royaume de France et les luttes autour du Noviciat général témoignent de la difficulté de penser la réforme à la seule échelle du royaume (p. 330). Elle démontre aussi que le gallicanisme fait souvent l'objet d'un usage rhétorique, ne prouvant pas systématiquement une adhésion à l'ecclésiologie gallicane. Sur cette question du gallicanisme, on pourra regretter l'absence des travaux de Tyler Lange ou de Jotham Parsons. De même, on peut déplorer que l'auteur n'élargisse pas sa réflexion sur ce point à d'autres ordres, comme la question du vœu jésuite, étudiée par Jean-Pascal Gay.

En conclusion, le livre de Ninon Maillard présente la réforme catholique d'un ordre religieux ancien sous un jour nouveau. Elle montre tous les mérites qu'une histoire des pratiques institutionnelles et juridiques, appliquée à un ordre, peut lui apporter. Elle livre surtout une clé d'explication du maintien de l'unité dominicaine malgré son extension à l'échelle mondiale.

Jean SENIÉ

Nathalie LECOMTE, *Entre cours et jardins d'illusion. Le ballet en Europe (1515-1715)*, Pantin, Éditions du Centre national de la danse, Collection Histoires, 2014, 20,5 × 14 cm, 477 p.

Lauréat du Prix de la Société d'étude du XVII^e siècle en 2015, l'ouvrage de Nathalie Lecomte propose une vaste histoire de la danse de spectacle en Europe (1515-1715), une synthèse bienvenue sur un sujet dont l'historiographie est habituellement fragmentée en études

par pays. Puisque la chronologie des débuts du ballet, au *xvi*^e siècle, ne fait pas l'unanimité, la période envisagée par N. Lecomte est bornée par deux dates fortes dans l'histoire de la France : le sacre de François I^{er} et la bataille de Marignan, marquant une « entrée en force de la culture italienne » en France qui permettra la naissance du ballet, et la mort de Louis XIV, alors que le ballet, après deux siècles de faveur, est progressivement remplacé par d'autres formes de spectacle dansé dont les cours ne sont plus le cadre privilégié.

La structure de l'ouvrage, originale, permet de multiplier les points de vue : au sein d'une organisation en deux grandes parties chronologiques, consacrées à « la lente émergence » du genre du ballet à la Renaissance (1515-1615), puis à « la danse au cœur des spectacles du Grand Siècle (1615-1715) », l'auteur insère vingt-deux « encadrés » sur des points d'histoire précis, tels la naissance de l'étiquette, l'initiation à la danse de Louis XIII, les ballets des collèges parisiens, les Académies royales, ou encore des listes des principaux recueils et traités de danse, la structure de quelques ballets importants ou la biographie de grands danseurs. Le livre est aussi rythmé par de nombreuses illustrations (d'une qualité de reproduction, en noir et blanc, assez variable), dont la variété témoigne de celle des sources consultées : tableaux et gravures, planches de traités, partitions chorégraphiques, extraits de livrets, estampes commémoratives de spectacle, maquettes de décors et de costumes, plans et coupes de scène, qui permettent au lecteur une confrontation visuelle avec la réalité du spectacle et son cadre social. L'étude est enfin traversée par deux « fils rouges » : d'une part la notion de *circulation*, des hommes, des techniques et des styles, et les échanges culturels qui en sont la conséquence (avec notamment plusieurs développements sur les voyages des danseurs italiens dès le *xvi*^e siècle, puis des Français au siècle suivant, avec l'adoption du vocabulaire de la danse italienne dans les divers pays d'Europe puis de la *belle danse* française qui s'impose au cours du Grand Siècle) ; d'autre part l'étude des diverses facettes du *métier* de danseur, baladin au service de Grands ou d'une institution, avec un intérêt pour leurs conditions sociales, leurs carrières et la place croissante des femmes, que l'on retrouve dans les différents chapitres de l'ouvrage.

La première partie ce livre propose une synthèse sur la naissance du ballet à la Renaissance. N. Lecomte en souligne l'inscription au cœur de la vie de cour, l'imprégnation de culture humaniste, en résonance avec tous les autres arts de la Renaissance, tandis que le nouveau statut social de la danse, marque d'une éducation distinguée et clef des codes de comportement de la haute société, contribue à asseoir le prestige des maîtres à danser. Au cours de ce siècle, sont donnés les premiers grands ballets de cour (plusieurs sont analysés) et se développe une danse de spectacle qui se différencie progressivement de la danse récréative. De nombreux traités théoriques et pratiques sont publiés, qui témoignent de l'influence dominante de la technique et de la terminologie italienne, même si au tournant du *xvii*^e siècle, de nouvelles évolutions se dessinent, liées à l'invention de l'*opéra* italien et du *masque* anglais, du ballet burlesque en France et des nouvelles sources d'inspiration que constitue la représentation des mondes extra-européens.

Deux fois plus développée, la seconde partie de l'ouvrage (1615-1715) comporte les apports les plus personnels. N. Lecomte s'attache toujours à lier l'histoire du ballet à l'histoire politique, culturelle et intellectuelle du Grand Siècle : le triomphe de l'absolutisme en France alimente ainsi une mise en ordre et en scène du corps et de la société (qui s'impose ensuite à une grande partie de l'Europe), liée aux pratiques corporelles des gentilshommes, alors que les ballets de cour constituent de puissants instruments politiques où l'allégorie tient une place essentielle. La France domine largement la seconde partie de cette histoire du ballet : la *belle danse*, « quintessence du classicisme français », caractéristique d'un moment privilégié de la vie musicale et chorégraphique en France, destinée à marquer durablement l'art de la danse en Europe, donne lieu à de très belles pages. Les pratiques des autres pays d'Europe sont quant à elles traitées plus brièvement (Italie, Angleterre, Empire germanique), voire évoquées

(Suède, Pays-Bas). Fruits de nombreux dépouillements inédits, les chapitres 3 et 4 de cette seconde partie offrent de passionnantes perspectives sur les interprètes des spectacles de cour : maîtres à danser, mais aussi souverains et courtisans, quand paraître dans un ballet de cour pouvait relever de véritables enjeux politiques. N. Lecomte analyse le brassage social à l'œuvre dans ces spectacles où dansent ensemble des aristocrates et des baladins de différentes générations, des hommes et des femmes (plusieurs pages sont consacrées à la progressive féminisation des ballets). Enfin, l'histoire de la danse à l'Académie royale de musique et la naissance du ballet de l'Opéra de Paris sont le sujet du dernier chapitre, étudiés à la fois au prisme de l'évolution de son répertoire (des divertissements dansés dans les tragédies ou pastorales en musique au genre dénommé « ballet », au sein desquels danse et danseurs sont de plus en plus nombreux) et de l'histoire de sa troupe.

D'abondantes annexes viennent nourrir les deux « fils rouges » de l'ouvrage, et particulièrement l'intérêt de l'auteur pour le *métier* de danseur : divers documents de synthèse mettent en évidence la circulation des danseurs italiens et surtout français et permettent de suivre leurs carrières au service des principales cours d'Europe. On retrouve aussi la structure de quelques ballets de référence et diverses analyses des distributions des spectacles de la cour de Louis XIV. Plusieurs pages sont consacrées à l'Académie royale de musique de Paris : liste des œuvres données chaque année, reconstitutions de la troupe des danseurs. Ces précieux outils font bénéficier le lecteur des résultats des nombreux dépouillements effectués par Nathalie Lecomte dans les archives et les livrets-programmes des ballets du règne de Louis XIV. Enfin, des éléments de généalogies des principales familles régnantes d'Europe et une chronologie générale présentant les principaux événements politiques, sociaux, culturels, chorégraphiques et musicaux de la période étudiée, complètent utilement ces annexes, ainsi que des index des noms et des œuvres. Cependant, curieusement, si les nombreuses notes de bas de page témoignent de la grande variété des références consultées pour l'écriture de ce livre, celui-ci ne contient pas de bibliographie générale.

Ce remarquable ouvrage offre donc au spécialiste, comme à l'amateur de spectacles des XVII^e et XVIII^e siècles, une monographie passionnante sur l'histoire du ballet, mais aussi un utile instrument de recherche, ainsi qu'un ouvrage stimulant qui servira sans doute bien des études comparatives.

Marie DEMEILLIEZ

Dana JALOBEANU, *The Art of Experimental Natural History. Francis Bacon in Context*, Bucharest, Zeta Books, 2015, 20 × 22, 5 cm, 342 p.

L'ouvrage de Dana Jalobeanu s'inscrit dans une longue suite d'articles et de travaux de traduction de l'œuvre de Francis Bacon entreprise par l'auteur depuis le début des années 2000 (*Novum Organum*, *Advancement of Learning*, *Sylva Sylvarum* en particulier). Il rassemble un certain nombre d'articles publiés par l'auteur, tout en en proposant un travail important de réécriture et de reconfiguration. Il témoigne surtout d'un renouvellement important des études baconiennes depuis environ deux décennies.

L'un des principaux mérites de cet ouvrage est de nous permettre de redonner à l'œuvre et à la pensée de Francis Bacon toute sa place dans l'histoire de la philosophie des débuts de la modernité. Cette relecture est particulièrement précieuse pour le lecteur français. Pour deux raisons au moins. Premièrement, la littérature secondaire sur Bacon s'est souvent concentrée sur l'interprétation de son « empirisme » (D. Deleule, M. Malherbe), vu soit comme une construction mythique véhiculée par les fondateurs et promoteurs de la *Royal Society*, soit comme une forme d'empirisme naïf, vu comme un double échec, logique et métaphysique.